

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

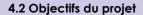


Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Co	adre réservé à l'autorité environnementale	<b>a</b>
Date de réception : 10/01/2022	Dossier complet le : 18/01/2022	N° d'enregistrement : 2022-5861
10/01/2022	16/01/2022	2022-3001
	1. Intitulé du projet	
Sondage(s) de 100 mètres/sol env	viron ; recherche en eau.	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	es) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		, pomonicano (c)
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SCEA DU DOMAINE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	FORET Anthony	
RCS / SIRET  452    415    714	4     0001 6       Forme juridiqu	ve SCEA
(C3 / 31KL) 1192   1710   171	i ome jonaiqu	GOLA
loigne	z à votre demande l'annexe obligatoi	ire n°1
	u des seuils et critères annexé à l'article R imensionnement correspondant du projet	
	Caractéristiques du projet au regard (	
	(Préciser les éventuelles rubriques issues d	l'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
,	Forage d'eau* d'une profondeur su	·
	l'alimentation en eau d'une ICPE a L'ICPE inclut le IOTA (rubrique 1.1	•
	l'article L. 214-3 projeté par le péti	<u> </u>
	nécessaires à l'installation classée	
	A Caractáristiques gánárales du projet	
Doivont âtro annováos au prásont formula	4. Caractéristiques générales du projet aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulairo
4.1 Nature du projet, y compris les éventu		ao ioimbiane
	MAINE souhaitent réaliser un fora	ge d'eau pour alimenter un
élevage de génisses sur le site si	tué au lieu-dit « Le Pont Bénard »	sur la commune de Montsûrs.
Ce forage viendra en remplaceme	ent de l'utilisation du réseau d'eau	potable.



- 1)Réalisation d'un ou plusieurs sondages : recherche en eau.
- 2)Si la ressource est avérée: réalisation d'un forage d'eau.
- 3) Prélevement de 4 m3/j ; 1200 m3/an d'eau environ pour le fonctionnement de l'entreprise agricole sur ce site (abreuvement, nettoyage).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1-Réalisation d'un ou plusieurs sondages

Préforage MFT 254 mm (10 mètres min ). Forage MFT 156 mm (+/- 90 mètres ) .

2-Si la ressource est avérée :

Tubage 125 mm exterieur (+ packer).

Prétubage: extraction sur 10 mètres min avant cimentation.

Cimentation de 10 m/sol minimum par injection par le bas.

Mise en place de la tête de protection(buse + dalle de propreté + capot cadenassé).

- 3-Mise en place de l'équipement de pompage dans le forage (max 2/3 du débit au soufflage).
- 4-Tests de pompage
- 5-Validation du débit de prélèvement
- 6-Mise en service de l'ouvrage.

\*En cas d'échec de la recherche : les sondages infructueux seront comblés dans les règles de l'art 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

•

Prélèvement en eau souterraine.

120 génisses

Effectif sur le site:

Besoin en eau pour l'abreuvement et le nettoyage :

1 200 m3/an

<b>4.4 A quelle(s) procédure(s) administr</b> La décision de l'autorité environneme				
ICPE agricole soumise à déclar		, , ,	, ,	,
Déclaration code minier.				
Rubrique 1.1.10 « FORAGE » (				•
déclaration porte également su proximité est de nature à en mo	•			` '
comme faisant partie de l'ICPE		•		
code de l'environnement).	00110 00110	pao odarino dax pi	00000100	10 17 (artiolo 2.012 7 1 510 da
,				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	oiet et superfic	cie alobale de l'opératio	on - préciser le	es unités de mesure utilisées
	eurs caractéri		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Valeur(s)
Profondeur (m/sol); Diamètre final (r	nm)			+/-100; 125
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonné	ées géographiques <sup>1</sup>	Long <sup>48°12</sup>	'35.50"N <b>Lat.</b> 0°32'21.20"O
Ld Le Pont Bénard	Pour les ca	tégories 5° a), 6° a), b)		
53 150 MONTSURS		9°a),10°,11°a) et b), °, 38° ; 43° a) et b) de		
SECTION: ZI PARCELLE: 45		l'article R. 122-2 du		
PARCELLE: 45	code de l'e	environnement :		
	Point de d	épart :	long °	_'"_ Lat°'_"_
	Point d'arri		_	Lat ° ' _ " _
		es traversées :	g	
Jo	ignez à votr	e demande les anne	exes n° 2 à d	6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une insta	ıllation ou d'un ouvraa	e existant ?	Oui X Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou	cet ouvrage	e a-t-il fait l'objet d'	une évaluat	ion Oui Non 🔀
environnementale ?				
		ICPE agricole sou création d'un fora		our alimenter l'élevage de
			•	de l'utilisation du réseau
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	les	d'eau potable sur		
différentes composantes de votre p	•			
indiquez à quelle date il a été auto	ise ?			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html</a>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Le projet est situé à 440 m de la ZNIEFF II «FORET DE BOURGON». Le projet est situé à 1,3 km de la ZNIEFF I «ETANG DE LA GRANDE METAIRIE».
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Le projet est situé à environ 85 mètres du cours d'eau « ruisseau de la métairie». Le projet est situé à 160 mètres de prairies eutrophes et 70 mètres de sols hydromorphes.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Le projet est situé à 3,5 Km de la zone NATURA 2000 FR5202007:bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume
D'un site classé ?		X	

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Veuillez comp	oléter le tableau suiva	nt :		
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Prélèvement dans la nappe profonde du socle (schiste).  Absence de relations hydrauliques directes entre le réseau de fractures profond et les terrains superficiels.  Aucun nouveau prélèvement n'est ici prévu: forage en remplacement du prélèvement effectué sur le réseau d'eau potable.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	×		Masse d'eau souterraine FRGG018: BV de la Mayenne.  L'eau extraite au cours du pompage dans le forage provient d'une circulation de fracture au sein de la formation schisteuse profonde, avec une contribution partielle et indirect par drainances des horizons superficiels. D'après la géométrie de la nappe profonde, sa relativement bonne productivité ainsi que le faible débit de pompage (3-4 m3/h) nécessaire au besoin de l'ICPE, les effets de drainances des terrains superficiels induit par le cône de rabattement sont estimés très faibles : le régime d'écoulement de la nappe sera modifié au voisine immédiat du forage mais l'étendu de cette affectation sera minime et limitée
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Oui, en phase de travaux (une journée).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Facilities	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	Boue (eau + roches broyées) durant la phase de foration: traitement des déblais de forage, des boues et des eaux extraites du forage par décantation.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi s ? Non X Si oui, décriv		cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Périmètre de protection de 35 mètres qui exclura :

- a) Stockages de produits potentiellement polluants (eaux de ruissellement souillées, phytosanitaires, produits chimiques, hydrocarbures).
- b)-des dispositifs d'assainissement, des canalisations de transport, d'eaux usées ou de matières susceptibles d'altérer la qualité de l'eau. .
  - c)des batiments d'élevage et annexes
  - d) l'épandage de déjections animales

pr	a cimentation de 10 mètres de profondeur, le périmètre de protection des 35 m et l'équipement rotection de la tête du forage permettront d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les aux de ruissellement ou de sub-surface.	de
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

20 150		Objet	
	9. Er	ngagement et signature	
e certifie sur l'h	9. Er nonneur l'exactitude des renseigner		
			10/10/2022
	nonneur l'exactitude des renseigner	ments ci-dessus X	10/10/2022